L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, du Conseil Général de la Nouvelle-Orléans, de la Première et de la Troisième Municipalité.

Imprimé par J. Bayon.

NOUVELLE-ORLEANS :
VENDREDI MATIN, 7 OCTOBRE 1836.

POUR PRESIDENT

M. VAN BUREN.

POUR VICE PRESIDENT :

RD. M. JOHNSON.

"Je préfère que non seulement vous, mais la population entière des Etats-Unis comprenne bien à présent que, si le désir de ceux qui veulent m'élever à la suprême magistrature était satisfait, je devrais, dans l'exercice des fonctions de Président, me montrer toujours l'inflexible et constant adversaire de toutes les mesures du Congrès qui tendraient à abolir l'esclavage dans le district de Columbia, contrairement aux voeux des Etats dans lesquels l'esclavage existe, et je prendrais la résolution que rien ne pourra ébranler de m'opposer à la moindre interférence à ce sujet.—*Martin Van Buren.*

ELECTEURS DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT DES E.-U.

1er. DISTRICT	J. B. PLAUCHÉ.
2me. DISTRICT	T. W. SCOTT.
3me. DISTRICT	T. LANDRY.
4me. DISTRICT	A. MOUTON.
5me. DISTRICT	P. E. BOSSIER.

Nous sommes autorisés à annoncer par un grand nombre de votans que Mr. FRANCOIS CORREJEOLLES est candidat pour représenter au conseil le 4me. District de la première Municipalité, en remplacement de Mr. A. Pitot démissionnaire.

Nouvelles d'Europe de treize jours plus récentes.

On a reçu à New-York, par le paquebot *Pennsylvania*, parti de Liverpool le 24 août, des journaux de Londres jusqu'au 23. Voici les extraits que les journaux de Philadelphie en donnent :

Changement du ministère Espagnol.

L'ancienne administration n'existe plus, et les amis de Mendizabal sont rappelés. On supposait que Mendizabal se joindrait à la nouvelle administration en qualité de ministre des finances.

La Constitution proclamée à Madrid.

La *Gazette de Madrid* du 15 août, contient une proclamation provisionnelle de la constitution de 1812 jusqu'au moment où les Cortès seront assemblées et auront établi les institutions qui doivent être accordées à l'Espagne. Les ministres sont : MM. Calatrava, ministre du conseil ; Ferrer, des finances ; Lalnadas, de l'intérieur ; le général Suane remplace Quesada ; le général Rodil commande la garde.

L'état de siège a cessé, et la garde nationale de Madrid est ré-organisée. La constitution est proclamée à St. Sébastien et à Santander.

ANGLETERRE.

Droits du timbre.—Le bill relatif aux droits du timbre sur les journaux a été amendé à la Chambre des Lords par le rejet des clauses qui exigent que les noms des propriétaires soient enrégistrés. Au renvoi du bill, ainsi amendé, à la Chambre des Communes, le lord chancelier de l'échiquier fit la motion qu'il fut mis de côté : on adopta cette proposition. Sa Seigneurie présenta alors un autre bill exactement semblable au premier, à l'exception des clauses d'enrégistrement qui se trouvaient en être supprimées. La première lecture du nouveau bill eût lieu le 10 août, et le 11 il fut relu une seconde fois et approuvé. Le lendemain, 12, la chambre des lords l'adopta.

—Le bill sur l'inhabileté civile des Juifs a subi sa troisième lecture à la chambre des Communes, le 16 et a été adopté.

—Le bill relatif à l'enrégistrement des électeurs fut rejeté à la Chambre des Lords.

—Le bill sur les temporalités de l'église irlandaise a été adopté par la Chambre haute du parlement, le 18 août.

—Le testament de M. Rotschild lègue à sa veuve une rente annuelle de 20,000 livres sterling, ainsi que sa maison de Picadilly qu'il a achetée de la princesse Amélie ; plus, tous les meubles, l'argenterie et les bijoux —120,000 livres sterling à chacune de ses filles ; 1000 à chacun des frères de sa femme, et 500 à chacune de ses belles sœurs. Il a laissé en outre 10,000 ponds sterling à M. Cohen, l'un des exécuteurs testamentaires, et a fait quelques donations charitables. Le résidu de sa fortune devra être également divisé entre ses quatre fils, qui doivent continuer exactement son même genre d'affaires, conjointement avec les maisons Rothschild de Vienne, Frankfort et Paris.

Grand feu à Liverpool.—Le grand magasin d'entrepôt de MM. Sands, Hoydon & co. à Liverpool, a été détruit par un incendie. La perte du coton consumé s'élève, d'après quelques rapports, à un millier de balles, mais nous apprenons, dit un journal de N. York, qu'il n'y en a eu que 800 balles.

Une gazette de Paris du 19 août, dit : Le roi, par une ordonnance en date du 4 courant, a nommé M. Serrurier envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Rio Janeiro, et M. Edouard Pontois, dans les mêmes qualités, auprès du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique.

Grand Vol à Boston.—MM. Topliff, annoncent à leur salon de nouvelles, ce qui suit : "Nous venons d'être informés qu'un barillet contenant $39,000, en or, envoyé de New York pour la Banque de Fulton, et qui avait été mis à bord du bateau à vapeur Rhode-Island, le 23 courant, a été volé. On l'avait déposé dans la chambre du capitaine, ou dans son office, et l'on présume qu'il a été enlevé tandis que le bateau était à quai, à New York. On s'est apperçu de ce vol, dans le trajet de Newport à Providence."

D'après une lettre adressée par le capitaine Webb, de la corvette de guerre des Etats-Unis Vandalia, au département de la Marine, il est dit que l'on appréhendait vivement au Port-au-Prince de grandes déprédations de la part des pirates, en conséquence des nouvelles dispositions du gouvernement haïtien pour obliger les denrées étrangères à payer certains droits commerciaux. Tout était calme, néanmoins, dans cette ville lorsque le capitaine s'y trouvait en août dernier.

Choléra à Charleston.—Du 25 au 26 septembre il y a eu 34 nouveaux cas de choléra, dont 7 sur les blancs et 27 sur la population de couleur. Résultat, 4 décès. Sur le nombre des cholériques de la veille il y avait eu encore trois décès; le reste en traitement. Du 26 au 27, 44 nouveaux cas se sont manifestés ; savoir : 11 sur les blancs et 33 sur les hommes de couleur et noirs. Résultat, 9 décès. Il était mort deux autres personnes sur le nombre de patiens de la veille.

Un orage, accompagné de vent et de pluie a eu lieu à Charleston dans la journée du 27: l'éditeur du *Courier* pense que cè boulversement dans l'atmosphère suffira pour la purifier et la dégager de tous les élémens d'épidémie dont elle était imprégnée. Puisse cette opinion se réaliser !

Le Théâtre de *Bowery*, à New-York, a été détruit par le feu, le 22 du mois. On n'a rien pu sauver des décors ni des riches garde-robes de ce théâtre.

Prospérité croissante de New-York.

Un journal du Nord nous annonce que plus de huit cents maisons ont été bâties à New-York, depuis le premier de mai jusqu'au 5 de septembre.

Les gazettes de Philadelphie nous annoncent que la ville de New York court de grands dangers en cas d'incendie, en raison de la désorganisation qui s'est mise dans les différentes compagnies de pompiers. Elles ont menacé de se dissoudre en masse, au sujet d'un refus qui leur aurait été fait par l'assemblée des Aldermen, de prendre en considération une résolution du corps des artisans, demandant l'abolition des divers emplois exercés par les ingénieurs salariés, et le droit de nommer eux-mêmes l'ingénieur en chef.

Explosion dans les mines de Picton.

Le capitaine du brick Agnes, parti de Picton est arrivé à Bristol le 17 septembre, y a annoncé qu'une explosion avait eu lieu dans les mines de charbon de la première place. L'accident a été occasionné par une chandelle allumée qui a mis le gaz en combustion. Un grand nombre d'ouvriers avaient été dangereusement blessés par suite de l'explosion. Quand l'*Agnes* partit de Picton, huit de ces ouvriers avaient succombé à leurs blessures.

Le brick *Inca*, capitaine Green, arrivé à Boston en 70 jours de Coquimbo a rapporté que le vaisseau de S. Majesté Britannique, le Sulphur, est arrivé à Valparaiso en mai dernier. Ce bâtiment transporte une expédition chargée de faire de nouvelles découvertes, et, spécialement, de faire le relevé des côtes de la Californie. Le voyage doit être de cinq années.

L'éditeur du Courrier.

C'est un bien habile homme que l'éditeur du Courrier, du moins à l'entendre. Il excelle dit-il dans l'art de conduire un cheval ; et cependant le public doit se souvenir de la célèbre chûte qu'il fit, à l'époque des écuries de Sucko. Il s'était avisé de vouloir enfourcher un petite jument bien vive, bien frétillante, malgré les conseils prudens de quelques amis qui prévoyaient, pour lui, un ridicule de plus, sinon une catastrophe. Il tomba en effet, et toutes les rues de la Nouvelle-Orléans s'épanouirent sur la mésaventure de l'écuyer sans pareil. *Le pistolet est son arme favorite.* "Un écu, il le coupe en deux." Junot était un véritable écolier et Adrien un maladroit auprès de lui. La baie St. Louis et les environs de la Nouvelle Orléans ont été néanmoins, à différentes reprises, les tristes témoins de ses malheureux coups. Comme journaliste, qui peut avoir l'audace de se mettre en lice avec lui ? Armand Carrel n'est qu'un bambin ; Marrast, Benjamin Constant, Etienne, Foy, et toute la légende des écrivains publics les plus renommés du vieux continent n'étaient que des Myrmidons, dont les écrits devaient tomber à plat, du moment que notre confrère du Courrier prenait la plume en main pour rédiger son seul, son unique éditorial sur la malle du Nord et les irrégularités de l'administration des postes américaines. Ah! pardon lecteurs : nous oublions l'annonce du marronnage d'un sien esclave dans laquelle M. l'éditeur, pour donner un meilleur signalement, disait que le susdit esclave avait le blanc des yeux rouge.

Vous croirez assurément, lecteurs, que la science du doyen s'arrête là ? pas du tout. Le bonhomme a des connaissances universelles, et dans toutes il ne craint pas de rivaux. Philosophe, jurisconsulte, avocat, publiciste, littérateur, grammairien, bombiste, distillateur, boulanger, architecte, mécanicien, cuisinier, docteur en médecine et en chirurgie, tacticien, palefrenier, musicien et danseur ! danseur incomparable surtout ! Vestris, Paul, Albert, Antonin, Taglioni n'ont jamais, dans leur longue et brillante carrière théâtrale, imaginé rien de plus grandiose et de plus voluptueux que le grand pas-seul du savant éditeur du Courrier de la Louisiane.

Mais c'est donc un puits de science que cet homme va-t-on nous demander à nous ?—Un vrai rayon émané de la divinité ; car, bien qu'il ait tout l'air d'appartenir à l'espèce humaine, c'est-à-dire, sujet à se tromper comme les autres faibles mortels, cependant il est infaillible comme Dieu, et tout ce qui sort de son cerveau doit être admis comme vérité évangélique.

Mais s'il est vrai de dire que tout ce qui brille n'est pas or, ne peut-on pas croire aussi que toute la science que le doyen s'attribue, n'est, aux yeux des gens sensés, qu'une sotte présomption, une des plus ridicules suffisances qu'un amour-propre hors de limite ait pu loger dans l'esprit d'un homme ? Et comment en effet M. l'éditeur peut-on croire le contraire ? Supposons ainsi que vous cherchez à le faire supposer, que vous soyez un homme universel—ce dont vous nous permettrez de douter jusqu'à ce que vous en ayez donné des preuves convaincantes; pensez-vous que dans la profession que vous suivez vous ne puissiez pas commettre des erreurs ? Une expérience de vingt-cinq années consécutives a dû cependant vous démontrer, à moins que vous ne soyez trop entiché de vous-même et persuadé de votre infaillibilité, qu'il n'existe pas au monde de gens plus sujets à se tromper que les journalistes. Nous ne sommes pas plus exempts que vous à errer : mais nous sommes toujours disposés à reconnaître notre méprise lorsqu'on nous l'indique.

Il y a plusieurs manières d'entendre le journalisme, Monsieur. Mais vous ne les comprenez pas mieux que les différens autres sujets sur lesquels votre brillante érudition s'étale journellement. Il faut, Monsieur, (pardon si nous nous permettons de vous enseigner votre vieux *métier*,) savoir faire la différence entre une feuille littéraire et de variétés et un journal commercial et politique. Dans la première, il est permis de se tromper avec connaissance de cause ; il est souvent même nécessaire de savoir le faire à propos, pour mieux faire briller la verve féconde de l'éditeur. Mais dans une feuille commerciale ou politique, les erreurs capitales trop souvent multipliées tendent à la ruine de l'établissement qui les commet, et vous en avez vous même la preuve évidente dans la décadence annuelle, nous dirons même journalière de votre papier imprimé, que vous décorez du beau titre de gazette commerciale. Vous devez bien penser, Monsieur que nous laisserions vos nombreuses bévues passer doucement sous silence, si notre intention ferme, inébranlable n'avait toujours été de donner aux nombreux négocians de cette ville, qui daignent nous honorer de leur clientelle, des notes aussi exactes que possible sur la situation des choses. En conséquence, notre devoir nous a toujours obligé de signaler vos erreurs, lorsque, dans notre conviction, elles tendaient à nuire au commerce de la Nouvelle-Orléans. C'est dans cet esprit, Monsieur, que l'article éditorial de l'ABEILLE, du 4 du courant, a été rédigé. En mettant à l'entrée de la Balize toute la flotte armée du Mexique, qui se compose de quatre bâtimens de guerre, vous pouviez rendre les marchands, vos concitoyens et les nôtres, craintifs à expédier des marchandises au Texas. Que devions nous faire pour rassurer les esprits trop inquiétés, peut-être, par votre relation peu correcte ? Nous avons pris des informations étendues, et nous nous sommes convaincus que les navires Mexicains dont vous parliez, au lieu de se trouver comme vous le disiez à la hauteur des passes du Mississipi, croisaient au contraire sur les côtes méridionales du Mexique ; c'est à dire depuis le port de la Vera-Cruz jusqu'aux bancs de la baie de Campêche. Nos remarques d'ailleurs étaient très décentes tandis que les vôtres, Monsieur, respirent la haine, la vengeance, l'envie, la suffisance, l'amour propre vexé, l'impertinence et l'ignorance surtout ; car pour prouver que vous aviez raison, vous citez une phrase du Bulletin où il est dit, (nous prenons votre traduction) "la goëlette armée du Texas Indépendance, dans sa dernière croisière sur les côtes du Mexique, a rencontré le brick de guerre mexicain Privilegio, accompagné de trois goëlettes armées, qui l'ont contraint à se retirer". Vous concluez que cet article signifie précisément ce que vous avez dit—qu'il y avait eu une chasse par suite de laquelle l'Indépendance avait été contrainte à entrer en toute hâte dans la passe de la Balize. Quelle logique ! "contraint à se retirer" veut-il donc dire que le bâtiment texien ait reçu la chasse de la flotille mexicaine? Une rencontre dont le résultat est une retraite ne veut-elle pas dire au contraire qu'il y a eu, sinon une action engagée du moins le desir d'en engager une ;—desir qui peut sans doute avoir été sacrifié par la connaissance d'une infériorité marquée ?

La manière peu civile avec laquelle vous admettez, Monsieur l'éditeur, les remarques polies que l'on fait sur les erreurs involontaires de votre journal, nous obligera à ne plus les relever dorénavant : le public en fera justice. Nous ne dirons donc pas que vous vous êtes singulièrement trompé lorsque vous avez annoncé avec un ton d'autorité qui sentait une conviction intime que les ports du Mexique avaient été décrétés librement ouverts au commerce espagnol. Nous avons publié le décret original : il a contredit formellement votre espèce de bonne aventure. A l'avenir, c'est ainsi que nous agirons envers vous : les pièces en main nous établirons le contraste entre votre manière de relater un fait et le fait lui-même.

Vous nous permettrez, Monsieur, de récuser vos corrections grammaticales. Secouez la poussière qui dévore vos vieilles liasses; ouvrez votre journal au hazard ; prenez y le premier de vos articles éditoriaux, ils ne sont pas nombreux, et dites franchement s'il vous est permis, soit de votre chef, soit par l'entremise de votre secrétaire de chercher à censurer les écrits des autres. Vous ne connaissez pas sans doute les figures de rhétorique : l'Ellypse vous fait l'effet d'une de ces figures en cire que défunt Chardon exposait autrefois à son museum, encoignure des rues de la Levée et Toulouse. Taisez vous donc si vous ne voulez pas que le public rie pour la millionnième fois de vos platitudes trop souvent répétées.

Notre désir n'est pas de vous faire un cours de grammaire : nous arrêtons donc ici nos remarques au sujet de vos corrections. Nous ne terminerons pas cependant sans vous faire observer que rien qu'une noirceur d'âme, dont nous ne plaçons nous rendre compte, a pu dicter le dernier alinéa de votre article contre nous. Vous cherchez malignement à soulever les sympathies des amis et des parens du malheureux Théophile Bosque, que nous regrettons plus sincèrement peut être que vous, en défigurant nos remarques sur la triste fin de ce jeune homme. Nous avons parlé d'un fonds de chagrin qui le dévorait, mais jamais de ses erreurs de jeunesse. Nous avons cru devoir attribuer au résultat d'un duel, dans lequel il avait tous les droits possibles, la mélancolie qui a par la suite si vivement affecté son système nerveux et moral. Si vous vous fussiez jamais battu en duel et que vous eussiez eu le malheur de tuer votre adversaire, quelque droit d'ailleurs que vous pussiez avoir de votre côté, loin de blamer nos reflexions éditoriales, vous en auriez admis la justesse.

Le Rédacteur responsable, C. B.

ST. MARTINVILLE, 30 Septembre.

Les causes suivantes ont été décidées par la Cour Suprême, qui siège aux Opelousas depuis le 19 jusqu'au 28 septembre. Trente deux décisions ont été rendues, douze desquelles ne nous sont pas encore parvenues.

ST. MARTIN.

Les héritiers Melançon vs. Duhamel & al.—La cour a accordé une révision de la cause.

H. A. Frisby vs. Chrétien & al.—Jugement confirmé.

Nat. Cox vs. D. Rees & al.—Infirmé en partie.

SAINTE-MARIE.

L. Wilcoxon vs. les héritiers Buford—Jugement de la Cour de District infirmé, et l'affaire renvoyée pour être jugée de nouveau.

W. R. Anderson vs. Robert Code.—Appel mis hors de cour.

Hilaire Carlin vs. W. S. Harding.—Jugement infirmé, et rendu en faveur du défendeur.

B. Séjourner vs. Joseph Charpentier.—Appel mis hors de cour.

J. C. Turnbull, tuteur &c. vs. la succession Towles.—Jugement confirmé en partie.

Rebecca Dinah vs. W. T. Palfrey.—Infirmé et modifié.

H. Knight vs. Callender & Dobbin—Confirmé.

LAFAYETTE.

Marie A. Faustin vs. les héritiers H. Easton—Jugement confirmé.

F. Breaux vs. les héritiers Martin—Jugement confirmé.

E. W. Tupton vs. J. B. Mudd—Jugement confirmé.

Armstrong & al. vs. Bernard & al—Jugement confirmé.

J. Patterson vs. Mudd, curateur—Confirmé.

Veuve Sargent vs. W. G. Knox—Jugement confirmé.

Les héritiers Sargent vs. W. G. Knox—Jugement confirmé.

Rich. Bailey vs. la succession Andrus—Jugement infirmé.

Les héritiers Smith vs. Vaubille & al.—Appel mis hors de cour.

S. Cooper vs. [illegible]—Infirmé.

Singulier marché.—*Bonne fortune pour un des deux faucheurs.*

Nous lisons dans un de nos derniers numéros de la Gazette de France, que deux propriétaires des environs d'Avranches viennent tout récemment de faire un singulier marché : l'un a acheté de l'autre, moyennant 900 francs, toute l'herbe que deux faucheurs pourraient abattre pendant vingt quatre heures.

L'acheteur a aussitôt mis en réquisition quarante huit faucheurs, qui se succéderont d'heure en heure pendant le tems fixé.

Un grand nombre de personnes devaient assister à cette épreuve.

LA MORT DE NELSON.

Nelson was once Britannia's god of war
And still should be so, but the tide is turn'd
There's no more to be said of Trafalgar,
'Tis with our hero quietly inurn'd.
(DON JUAN.)

A l'époque où Byron commençait le divin poême de *Don Juan*, il avait peut-être raison de dire : *flots ont tourné ; qui parle aujourd'hui de Trafalgar !* Le sceptre des guerre avait passé momentanément des mains de Neptune à celles de Mars, personnifié par lord Wellington, et les Anglais, enthousiasmés de la chute de Napoléon, avaient fait élever l'heureux vainqueur de Waterloo au niveau, si ce n'est au-dessus du grand homme d'Aboukir. Byron ajoute *le prince ne jurait plus que par l'armée de terre, all for the land-service.* Mais il semble que les *flots ont tourné* de nouveau. Le piédestal de lord Willington s'est singulièrement affaissé sur sa base, soit que le tory ait nui à l'homme de guerre, soit que la vieille Albion se soit mis la main sur la conscience et se soit avoué à elle-même que toute prétention de sa part à acquérir la souveraineté continentale serait presque aussi ridicule qu'une tentative de l'Autriche, par exemple, pour devenir une puissance maritime.

Ce qu'il y a de certain, c'est que le *loup-de-mer* occupe dans la littérature dans ses souvenirs une place aussi distinguée que le *grognard* parmi nous. Mais, hélas ! ces deux types s'en vont : l'empereur mort, le grognard est un non sens, et si, passant par le détroit, vous allez visiter Greenwich, cet hôpital de héros, qui est à la marine anglaise ce qu'est l'Hôtel des Invalides aux fantassins et aux cavaliers français, vous y chercherez les contemporains du borgne et du manchot, et il vous semblera que leur vieux amiral les a tous emmené dans son cercueil de bois. Cependant, parmi toutes ces gloires d'hier, on vous montrera, dit le capitaine Chamier, un vieux loup-marin du nom de *Ben-Brace*. C'est le dernier des Agamemnons de Nelson, comme on les appelait. C'est un homme de courage et de mérite. Il a combattu côte à côte avec son amiral dans toutes les affaires qui ont illustré ce dernier; il n'a pas voulu d'avancement pour rester toujours auprès de Nelson; les destinées de l'amiral et du matelot ont été communes; enfin, à Trafalgar, lorsque Nelson fut tué, Ben-Brace perdit, comme lui, un bras et un œil. Voici comment il raconte la mort de son général.

"Tout allait bien ; tout présageait une victoire certaine. Nelson se promenait sur le pont, et malgré leur vue perçante, les Français qui venaient de tuer Adair, n'avaient pas encore pu le distinguer. Il portait ce jour-là son costume habituel. On a prétendu à tort qu'il avait fait mettre ses décorations sur son habit; le fait qu'à chacun de ses fracs étaient brodés quatre ordre différens, et Nelson n'était pas homme à faire disparaître ses insignes parce qu'on allait combattre. Le *Redoutable*, qui avait cessé le feu de sa grosse artillerie, était considéré comme ayant amené ; il n'avait pas de pavillon et n'en avait jamais arboré. J'aurais voulu être auprès du *signal-man* ; je réponds bien que je le lui aurais fait arborer, ne fut-ce que pour un instant. Nelson ordonne de canonner le *Bucentaure*, et à dater de ce moment, le feu qui partait des hunes du *Redoutable* ne fit que croître et embellir. Il me semblait être entouré de nids d'oiseaux tellement les balles sifflaient à mes oreilles, et je crus en vérité que les Français m'avaient pris pour lord Nelson.

J'étais sur l'arrière à tribord tout près de l'échelle et j'observais l'amiral, car je ne pouvais détourner mes regards de sa personne, lorsque je le vis tomber. Je n'ai jamais senti l'éclat de bois qui, un instant après m'effleura la jambe ; je ne descendis pas l'échelle ; je ne fis qu'un saut et je fus le premier à ses côtés ; Hardy fut le second.

—J'espère que la blessure n'est pas mortelle, dit ce dernier.

Nelson était tombé la face contre terre, et, comme je m'agenouillais pour le relever, il répondit : "Pour le coup, Hardy, les voilà délivrés de moi."

—J'espère que non, mylord, reprit-il; mais il avait le cœur gros et ne put en dire davantage.

—Si, dit Nelson, ils m'ont cassé l'épine dorsale.

M. Burke, le commissaire, et moi, transportâmes en bas l'amiral, qui se couvrit la figure de son mouchoir pour n'être pas reconnu de l'équipage. Mais ce fut en vain, en moins d'une minute la fatale nouvelle eut parcouru tous les ponts....

Nous passâmes à travers des monceaux de blessés; il se fit un silence de mort lorsque nous arrivâmes dans le faux pont; tous les yeux se tournèrent vers nous pour voir qui nous apportions. Après avoir étendu Nelson sur le matelas du commissaire, nous nous mîmes en devoir de le déshabiller, il ressemblait à un squelette, qu'un peu de peau recouvrait encore. Je n'ai jamais compris qu'un corps si frêle pût renfermer une si grande âme.

Le docteur Breattie se présente.—C'est inutile, dit Nelson, d'une voix affaiblie, c'est inutile, Beattie, vous ne pouvez rien faire pour moi ; mon sang s'épanche dans ma poitrine. Allez, Beattie, allez auprès de ceux qui ont encore besoin de votre ministère.

Le docteur se retira néanmoins ; et lorsque le chapelain vint lui prendre le bras et le regarda en face comme pour lui demander son opinion sur le blessé, j'appris par sa réponse, adressée seulement au chapelain et au capitaine, qu'il n'y avait plus aucun espoir.

Je m'élançai sur le pont ; je brûlais de venger mon amiral ; et m'avait on aborder la hune du *Redoutable*, je crois que j'aurais mangé le Français qui avait ajusté Nelson. En un instant je fus sur la dunette ; je m'emparai d'un mousquet, et j'avisai la hune de misaine du *Redoutable* d'où le coup fatal avait été tiré. On y voyait encore deux Français ; tous les autres périt, et l'un de ces deux avait tué l'amiral. M. Pollard et M. Collingwood, jeunes et courageux midshipmen, étaient les seuls officiers vivans sur la dunette de la *Victoire*. Je me joignis à eux, leur donnai des cartouches et chargeai mon fusil. Je reconnus l'homme à son chapeau verni et à sa jaquette blanche. "Attention, dit Pollard, nous allons le voir paraître ; il charge son mousqueton."—"C'est lui !" s'écria chacun de nous, et nous tirâmes tous ensemble. Le fusil du Français partit en même temps ; il tomba mort, et moi j'eus le bras fracassé ! On m'engagea à me rendre à l'infirmerie, et je ne le fis pas dire deux fois ; mon plus cruel ennemi était mort, et mon meilleur ami rendait le dernier soupir.

Souffrant beaucoup de ma blessure, je descendais l'échelle de la dunette, lorsqu'un petit éclat vint me frapper dans l'œil, et me causa pendant quelques instans des douleurs insupportables. Tout ensanglanté, et sur le point de m'évanouir, j'arrivai en bas. On m'appliqua aussitôt un tourniquet et on me donna de l'eau. Pendant que j'étais en train de boire, un des hommes me dit : "Brace, l'amiral se meurt." Je me trainai au poste des midshipmen.

Bien qu'on évitât d'entourer Nelson, pour ne pas intercepter l'air qui pouvait arriver à lui, chacun s'empressa de me faire place. On savait que j'étais toujours resté près de lui depuis ses débuts dans la marine jusqu'à ce triste moment dont je parle : d'ailleurs il m'avait demandé.

—Qu'est-ce ? dit l'amiral au bruit de mon arrivée.

—Brace, mylord ! répondis-je.

—Vous n'êtes pas blessé, je pense ?

—J'ai perdu un œil et un bras, mylord, et à l'avenir je n'en ressemblerai que mieux à mon glorieux chef.

—Brace, approche-toi, dit-il.

Sa voix devenait de plus en plus faible et indistincte.

—Hardy, (le capitaine s'inclina) je vous recommande mon plus vieux compagnon ; il est blessé, hors d'état de servir plus longtemps Sa Majesté ; je vous charge de le placer à Greenwich.

Pendant qu'il parlait ainsi, j'avais pris sa main que je couvrais de larmes et de baisers.... Au même instant une vive détonation poussé par l'équipage de la "Victoire" fit tressaillir Nelson.

—Qu'est-ce que cela, Hardy ? demanda-t-il ; mais Hardy était sur le pont et revint une minute après lui annoncer que le dixième vaisseau ennemi venait d'amener.

—J'espère qu'aucun des nôtres n'en fait autant, Hardy, dit l'amiral !

—A cet égard, nous n'avons rien à craindre, mylord, répondit le capitaine.

—Alors cela va mieux ; cependant, Hardy, je suis un homme mort ; je sens que je m'en vais et que bientôt tout sera fini pour moi.

Depuis trois heures, les Français et les Espagnols soutenaient bravement une action dont l'issue n'était plus douteuse ; dix vaisseaux avaient amené ; mais le plus triste épisode du combat allait avoir son dénouement. Dans le poste des élèves à bord de la Victoire, le plus grand amiral qu'ait jamais produit l'Angleterre était sur le point d'expirer. De temps en temps, lorsque le service ne réclamait pas sa présence, Hardy venait lui donner des nouvelles du combat. Tout d'un coup "la Victoire" lâcha toute sa bordée de babord ; le vaisseau fut ébranlé de l'avant à l'arrière ; puis il se fit un profond silence. Nelson alors s'écria d'une voix ferme : "Oh ! victoire ! victoire !" et il ajouta :

—Combien les hommes tiennent à la vie ! Hardy, continua-t-il, vous enverrez ma *carcasse* en Angleterre. J'affirme que *carcasse* fut le mot dont il se servit, et bien que cette expression pût paraître impropre en un pareil moment, elle était bien choisie pour témoigner du peu d'impression que l'approche de la mort produisait sur Nelson.

Quelques minutes après, Hardy quitta le pont de nouveau.—Quatorze vaisseaux ont amené, mylord ! s'écria-t-il. Un éclair d'enthousiasme illumina encore une fois la face de lord Nelson.

—J'ai parié pour vingt, dit-il. Qu'avez-vous fait, Hardy ?

Le capitaine répondit :—J'ai envoyé le lieutenant Will à lord Collingwood, pour lui annoncer que vous étes blessé et l'engager à faire les signaux d'usage.

—Non pas de mon vivant, Hardy, dit-il avec énergie. A l'ancre, Hardy, à l'ancre !

Et si cet ordre avait été exécuté, le port de Portsmouth eût vu arriver dans son enceinte un bien plus grand nombre de vaisseaux ennemis.

—Que Dieu vous bénisse, Hardy, murmura Nelson; embrassez-moi.

Puis ses regards nous avertirent que le héros du Nil et de Trafalgar touchait à sa fin. Son œil n'étincelait plus aux acclamations de l'équipage ; il respirait avec grande difficulté, et on avait beaucoup de peine à l'entendre. Le chapelain était là tout à recueillir le dernier soupir de ce grand homme.

Lorsque Nelson reprit la parole, ce fut pour s'accuser de fautes et d'erreurs que tout le monde commet, car il était trop bon chrétien pour ne pas être repentant. Cela fait, il songea de nouveau à son roi, à son pays, à elle. "Souvenez-vous, dit-il, que je la laisse, elle et ma fille Horatia en legs à mon pays. J'ai fait mon devoir envers mon roi. mais l'ai-je bien fait envers Dieu ?" Ces derniers mots qu'il prononça furent ceux-ci : "Dieu merci, j'ai fait mon devoir !" et un instant après, Nelson n'était plus... Lorsque Beattie dit assez haut pour être entendu : "L'amiral est mort", je m'évanouis et l'on fut obligé de m'emporter à l'infirmerie."

(Extrait du *Ben-Brace*, par le cap. Chamier.)

Les restes de feu le lieutenant colonel de milices, M. Anthony Suarès ont été accompagnés à leur dernière demeure, hier, par un concours nombreux de citoyens de toutes les professions, ainsi que par la compagnie des Cazadores volontes et l'état major de la milice. Le convoi, qui était à la fois imposant et solennel, s'est rendu au cimetière des catholiques, où le corps du défunt, après avoir été déposé dans la tombe, a été salué par une triple décharge de mousqueterie exécutée avec la plus grande précision, par la belle compagnie du capitaine Penas. L'ordre et le silence religieux, qui ont régné pendant la durée de la cérémonie, et plus particulièrement les marques de regret que donnaient les membres de la procession, en général sont une bien douce consolation pour la famille du défunt, qui, tout en déplorant une perte qui la prive d'un époux, d'un père adoré, voit cependant que l'objet de sa tendresse a emporté au tombeau l'estime de tous ses concitoyens.

DERNIERES DATES.

Boston	19 sept	Vera Cruz	1 sept
New York	24 sept	Mexico	30 août
Philadelphie	23 sept	Londres	23 août
Baltimore	23 sept	Liverpool	24 août
Washington	22 sept	Paris	9 août
Charleston	28 sept	Havre	9 août
Havane	17 sept	Bordeaux	30 juil.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, 6 OCTOBRE.

VENTES DE COTON.

640	balles Mississipi		à 16½
617	do	do (les prix inconnus)	
119	do	do	16½
40	do	do de choix	19
40	do	do	17½
22	do	do	19
29	do	do	15½
20	do	do	18
30	do	do	17
274	do	diverses (vielle récolte)	13½
23	do	Louisiane	17
34	do	Texas	15½
1899			

VENTES D'ACTIONS.

BUREAU DES COURTIERS—NEW YORK.

23 SEPTEMBRE.

50	actions de la Banque des Etats-Unis, à		$119½
100	do	do	119½
	24 SEPTEMBRE.		
50	do	do	119½
100	do	do	120
125	do	do	120¼
150	do	Banque du Canal de la N. Orléans,	94
	PHILADELPHIE, 23 sept.		
100	actions de la Banque des Etats-Unis,		$119½
80	do	do	119½
	24 SEPT.		
100	do	do	120
200	do	do	120

Extrait d'une lettre reçue par une maison respectable de cette ville.

LIVERPOOL, 23 août 1836.

Depuis le depart du dernier paquebot, du 16 courant nous avons encore eu des demandes actives pour le coton, et de grandes transactions, qui ont produit une nouvelle hausse d'un quart par livre, sur toutes les descriptions.

Les ventes de la semaine échue le 19 du courant, s'élèvent à 37,570 balles, parmi lesquelles 6900 Uplands de 8 à 12 ; 10,950 Orléans 7 3/4 à 13 ; 6960 Alabama et Mobile 7 1/2 à 12, et 420 Sea Island 23 à 34 par livre. Environ 5000 balles ont été achetées par spéculation et 3000 pour l'exportation. Les transactions de samedi 20 courant et d'hier ont été d'environ 6000 balles chaque ; mais comme c'est aujourd'hui le jour des affaires de Manchester, 2500 balles seulement ont été vendues. Durant ce temps, les demandes ont été et continuent à être bien répondues.

"Les importations à Liverpool depuis le 1er. janvier s'élèvent à 765,000 balles, contre 727,000 dans le même laps de temps, l'année dernière ; les approvisionnemens des Etats-Unis ont été de 403,000 balles, ce qui fait une augmentation de 30,000 balles.

"Les existences en ce port actuellement sont estimées à 270,000 balles contre 273,000 dans le même laps de temps l'année dernière. Les existences en coton américain sont d'env. 200,000 bal.—26,000 b. moins qu'elles ne l'étaient à cette époque. Les demandes actives des filés à Manchester, dont nous avons fait mention dans notre dernier, ont depuis lors continué.

"Le temps est toujours favorable pour la récolte, et le marché aux grains continue à décliner.

La térébenthine est toujours à un prix élevé. Environ 4000 barils ont été vendus ces jours derniers à 13 et 13,5 par quintal. On n'a rien fait dans le goudron. Les transactions dans le tabac sont faibles et le marché est languissant."

LIVERPOOL, 23 Août.

Coton.—Il y a eu encore cette semaine, une très grande demande, les ventes de la semaine s'étant élevées à 37,590 balles, à une augmentation de 1-4d. par livre sur les cotons américains de qualités inférieures, et 1-2d. sur les Pernambucos. Dans les autres qualités les prix élevés de la semaine passée ont été obtenus. 4500 balles de cotons américains, 500 de Bahia et 150 de Pernambuco, ont été vendues par spéculation, ainsi que 1650 balles de cotons américains, 1100 de Surat, 420 de Madras, et 20 de Bengal, pour exportation. Les ventes de samedi et d'aujourd'hui ont été de 13000 balles, et sur ce nombre 1000 ont été achetées par spéculation.

23 Août.

Une très grande demande existe toujours dans les cotons. Les acheteurs se sont bien approvisionnés, et les détenteurs ont paru disposés à vendre. Les prix en général sont augmenté de 1-4d. à 3-8d. Les cotons américains de première et seconde qualité, ont été beaucoup demandés.

24 Août.

Les ventes d'aujourd'hui sont de 4000 balles, aux prix d'hier.

15 Août.

Les ventes de cotons de la semaine qui s'est terminée le 7 du courant, ont été de 19,670 balles. Sur ce nombre 2100 balles ont été vendues pour exportation. Les importations ont été de 36,000 balles.

Au commencement de la semaine dernière, il y a eu de grandes demandes, et les prix sur les bonnes qualités ont augmenté 1-4d. par livre; il y a eu plus d'activité sur les qualités communes. Cependant le marché s'est fermé moins animé, mais sans changement dans les prix, surtout pour les premières qualités qui deviennent très rares. Le Sea Island est très recherché à des prix élevés. Les consommateurs ont acheté cette semaine 30,900 balles, les spéculateurs 2100 et les exporteurs 3770 balles, fesant un total de 36,660 balles. Importées 13,280 balles, dont 10,901 balles venaient d'Amérique.

Importations cette année jusqu'à ce jour, 786,270 b.
Existences estimatives cette année, 270,370 b.
Importations l'année dernière, 698,765 b.
Existences estimatives l'année dernière, 292,100 b.

	Qualités ord.	Bonne et belle.	Bon et fin.
Sea-Island,	23½ à 23	23 à 23	24 à 31
do taché,	9½ à 11	12 à 13	14 à 16
Uplands,	7½ à 9	10¼ à 10½	11½ à 12
Orléans,	7½ à 9¼	10¼ à 11	11½, 12-12
Ala. & Mobile,	7½ à 9	10¼ à 10½	11 à 12

20 Août.

Les affaires comprennent 490 Sea Island de 23d à 44½, y compris 50 tachés de 9½ à 17d ; 8900 Bowed, 8970 Mobile, Alabama et Tennessee, 7½ à 13d; 16050 Orleans 8 à 13d ; 1290 Pernambuco, Paraiba, de 12 1-8 à 14d ; 1290 Bahia et Maceio, 9½ à 12½d ; 270 Maranham, 10½ à 13½ ; 110 Laguyra 11 à 11½ ; 10 Carthagène, 9d ; 370 Demerara, 13½ à 14½d ; 1340 Madras, 6 à 7½d ; et 140 Bengal, de 4½ à 6d la livre ;—sur lesquelles 4500 américaines, 580 Bahia, et 150 Pernambuco ont été vendues aux spéculateurs, ainsi que 1650 américaines, 1100 Surat, 420 Madras et 20 Bengal pour exportation.

Les ventes de coton les 20, 22 et 23 août se montent à 15,000 balles à des prix réguliers ; 1000 balles ont été prises par spéculation.

LONDRES, 17 Août.

Sécurités Américaines.—Dans le choix des placemens, il y a eu une vogue décidée de la part des capitalistes, en faveur des sécurités américaines, qui rapportent un plus fort intérêt comparativement que les actions du gouvernement et aux autres modes d'emploi de capitaux en Europe

NEW YORK, 24 Sept.

Coton—Nous avons reçu des dates du 24 août de Liverpool, qui annoncent de grandes ventes et une augmentation dans les prix de ¼ à ½d. ; peu d'arrivages et le marché se maintient ferme. Cette augmentation ne produit aucun effet dans notre marché, si ce n'est d'augmenter la confiance ; les prix n'ont éprouvé aucune augmentation, et nous continuons à les quoter comme précédemment de 14 à 20c. Les ventes de la semaine ont été considérablement limitées.

Farine—Le marché est encore dans un état étrange ; à notre dernier rapport, cette farine était quotée à $9 75 pour les marques communes ; depuis, elle a diminuée de jour en jour, et tombé de 9 75 à 9, et a encore augmenté à 9 25. Toute la farine du Sud appartient à une maison, qui ne change rien à ses prix. Cette baisse inattendue qui s'est opérée provient des importations considérables qui ont eu lieu, les demandes de l'Est ont diminué.

Riz—Les ventes sont limitées et les approvisionnements sont modérés. Les opérations depuis notre dernier rapport sont comme suit : 400 tierçons à environ, à $4, en y incluant un parti de vieux ordinaire à 3.25.

Sucre—Il y a eu cette semaine, dans les muscovados, de grandes augmentations dans les approvisionnements, et les prix ont tombé d'environ 1-4 et. Le sucre en caisse a également subi une baisse. Le marché est dans un état languissant. De 6 à 700 boucauds Porto Rico de 9 1-3 à 13 ; 100 do St. Croix 11 à 12 ; 90 do Cuba muscovado 9 à 10 ; 7 à 900 caisses Cuba brun de 9½ à 10½ ; 100 do blanc de 13½ à 14.

Change sur l'étranger—Nous avons annoncé à l'arrivée du dernier paquebot, une avance sur l'Angleterre ; il y a encore aujourd'hui une autre amélioration ; une immense quantité des traites a été vendue à $108 au comptant, et 110½ pour du papier à terme ; la différence est de 2½ pour cent ; il y a décidément plus d'acheteurs que de vendeurs. Il s'y est fait aussi de grandes ventes sur Paris à 525, ce qui donne également une avance. Néanmoins, et malgré les immenses importations, le prix nominal du change est réellement audessous du pair.

Le monde entier parait être le débiteur des Etats-Unis ; et la preuve se trouve dans les sommes considérables d'argent qu'ils reçoivent, comparativement plus grandes qu'ils exportent.

Exportations—Les exportations ont été très faibles cette semaine ; très peu de coton—23 balles environ.

Frets—Les paquebots de Liverpool obtiennent considérablement de fret, mais à un prix très au-dessous. Les paquebots français partent presque sans un cargo.

Le syndic du 2me. District de la 3me Municipalité a l'honneur de prévenir le public, que tous les cochons qui seront trouvés errans dans les chemins du district, seront arrêtés ou tués d'après l'ordonnance passée le 13 septembre 1834.
8 oct A. BRUGIER, syndic.

BALTIMORE, 28 Sept.

Sucre—Il s'est vendu hier, à l'encan, 100 boucauds de Porto Rico de 9 50 à 10 00, et 128 bbls. do de 10 à 11 15 ; 38 boucauds St. Jago, de 9 50 à 10 25.

Farine—Howard street, continue à être très calme, et les prix sont toujours les mêmes que nos dernières quotations, nominalement $9 50, mais pas aussi ferme. Les prix de waggons 9 25 ; city mills se maintiennent de 9 à 9 50.

Whiskey—Des transactions assez étendues ont été faites en boucauds, la semaine passée, à 40 cents ; les prix ont depuis augmenté à 41 cents, et les opérations sont maintenant limitées. Le whiskey par baril se maintient à 45 cents.

JOURNAL MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés.

MERCREDI, 6 OCTOBRE.

Il n'y a pas eu de bâtimens expédiés ce jour.

Arrivés.

MERCREDI, 6 OCTOBRE.

Bateau à vapeur Madison, Scott, St. Louis.
Bateau à vapeur Carrollton, Philips, Vicksburg.

MEMORANDA.

Expédié à Alexandrie, pour ce port, 20 sept. brick Tribune, Bach.

Parti de New York, pour ce port, 19 sept. navire Vespasian ; le 20, barque Fanny.

Arrivé à Liverpool, de Charleston, 18 août, navire Mogul ; le 19, navire Washington ; le 21, navire Elizabeth.

En charge à Baltimore, pour ce port, navire Havre, devant partir sous peu.

Les journaux de Charleston n'ayant pas publié la Liste de Lloyd, nous ne pouvons rien annoncer sur les départs et arrivages dans les ports d'Europe.

LE TEMPS.

Le premier numéro de ce journal paraîtra samedi prochain, 8 du courant. Les négocians et autres qui désirent donner une grande publicité à leurs avis voudront bien les envoyer au No. 112, rue de Chartres, attendu qu'il sera imprimé un grand nombre d'exemplaires de ce jour-là. LOUIS M. BOOTH.

PROSPECTUS :

D'UN NOUVEAU JOURNAL QUI PARAITRAIRA SOUS LE TITRE DE LE TEMPS.

Il n'est besoin d'aucun raisonnement pour justifier aux yeux du public la création d'une feuille nouvelle, lorsqu'il est évident que celles qui sont déjà établies ne remplissent pas les vues et ne répondent pas aux désirs du plus grand nombre des lecteurs. Dans la circonstance actuelle, les éditeurs pensent que l'importance sans cesse croissante de cette ville et sa prospérité réclament de nouveaux moyens de publicité. Leur dessein est donc d'offrir au négociant, au politique, au planteur, à l'artisan, enfin à toutes les classes de la société un journal dont les colonnes, remplies chaque jour des nouvelles les plus récentes, contiendront en outre une foule de renseignemens aussi utiles qu'intéressans.

L'intention des éditeurs, leur but constant sera de faire en sorte que le TEMPS ne soit déplacé ni sur le bureau du négociant ni sur la table d'un salon ; l'homme d'affaires y trouvera des renseignemens dont il pourra faire son profit, tandis que des articles d'un autre genre amuseront et instruiront des lecteurs moins sérieux. Dévoué aux intérêts de la Nouvelle-Orléans, le nouveau journal s'efforcera de servir l'industrie, d'encourager le commerce de cette belle ville, déjà si florissante, et de contribuer à augmenter la prospérité de la Louisiane. Aucun projet ne sera négligé ou abandonné, s'il peut favoriser le développement des vastes ressources de l'Etat et ajouter à ses richesses par de nouvelles améliorations.

Le TEMPS sera essentiellement un journal politique. Ses principes, ses sentimens et sa marche seront tous Louisianais ; il défendra les intérêts généraux et la politique du Sud, sans prévention comme sans inimitié contre toute autre partie de l'Union. D'accord avec l'opinion que professe l'immense majorité de leurs concitoyens, les éditeurs pensent que les institutions républicaines, basées sur les principes les plus larges de la démocratie, peuvent seules assurer aux peuples la plus grande somme de bonheur ; ils déclarent donc qu'ils soutiendront ces principes, dans toute leur pureté, tels que les enseigna l'austère Jefferson dans ses immortels écrits. Ils défendront avec fermeté les droits à la Présidence et à la Vice-Présidence des candidats nommés par la Convention de Baltimore. Ils donneront sur la carrière, les opinions politiques de M. Van Buren, des détails puisés dans une intimité qui date de plus de vingt années, avec cet illustre homme d'Etat.

C'est un fait généralement reconnu que la démocratie de cet Etat réclame un organe qui puisse répandre ses principes et les soutenir avec autant de fermeté que de décision ; c'est là le but que les éditeurs du nouveau journal se proposent et, qu'ils s'efforceront d'atteindre.

Quoique le TEMPS soit ainsi destiné à la politique, cependant parmi les détails intéressans pour le commerce et l'industrie en général, il contiendra :

Les nouvelles commerciales des principales villes de l'Union et des marchés étrangers ;

Un prix-courant des marchandises, les transactions en actions de banques, de canaux &c. ; un tarif des billets de banque ;

Une liste des arrivages et expéditions de bâtimens, pour les ports américains et étrangers ; les arrivages et expéditions des batimens et bâteaux à vapeur pour le port de la Nouvelle-Orléans, avec la liste des cargaisons, des consignataires et des passagers ;

Les cours des produits agricoles de l'Etat ;

Les affaires de la ville et de sa Paroisse ;

Les accidens et évènemens divers sur le fleuve, les canaux et les chemins de fer.

Un extrait raisonné des lois adoptées à chaque session du Congrès et de la Législature de l'Etat ;

Les Délibérations du Conseil de chaque Municipalité lorsqu'elles seront d'un intérêt général ;

Les rapports de causes intéressantes et les décisions des différentes cours sur des points de droit éclaircissant le code du commerce ;

Une correspondance de Paris, de Londres, de Washington et de New-York ;

Les découvertes, inventions et perfectionnemens dans les arts et les sciences ; quelques articles de critique sur les ouvrages nouveaux, le théâtre, les beaux arts, &c.

Les Editeurs n'épargneront rien pour donner toutes les nouvelles commerciales jusqu'à l'heure où le TEMPS devra passer sous presse.

Le desir d'offrir aux abonnés du TEMPS un journal digne de leur patronage a engagé les Editeurs à ne point se réserver le privilège exclusif d'en remplir les colonnes ; ils ont au contraire pris des arrangemens avec quelques écrivains d'un talent reconnu, parfaitement versés dans la connaissance des affaires locales de l'Etat et de la ville. Par leur secours, le nouveau journal offrira à ses lecteurs une série d'articles sur divers sujets, dont le mérite devra lui donner droit aux encouragemens de tous ceux qui s'intéressent à la prospérité de la Louisiane et plus particulièrement de la Nouvelle-Orléans.

LOUIS BOOTH & Co.
Editeurs propriétaires.

Conditions de l'abonnement :

Le TEMPS paraîtra tous les jours dans l'après-midi, en français et en anglais, imprimé sur une feuille du plus grand format impérial et sera servi aux abonnés, au prix de dix piastres, payables d'avance par semestre.

Le premier numéro paraîtra dans les premiers jours du mois d'octobre.

Les annonces seront insérées aux prix ordinaires, payables au comptant, et, dans tous les cas, d'avance. Les souscripteurs paieront par semestre.

Nouvelle-Orléans, 1er. septembre 1836.

AVIS
Aux Entrepreneurs, des travaux publics.

IL sera adjugé au rabais, le 17 du courant, à dix heures du matin et sur les lieux, les travaux ou réparations à faire à la Levée et au chemin de Mrs. Millauden & Kohn, en face de leur habitation, située dans la paroisse de Jefferson, au dessous d'eux, et attenant au faubourg Bouligny.
Paroisse de Jefferson, 6 oct. 1836.
7 oct—10 R. BEAUVAIS, syndic.

CHATEAU-Margaux—50 douzaines Château-Margaux, de la marque de Lynch, d'une qualité supérieure, à vendre par
7 oct T. BARRETT & Co.

RUM—25 Barrils Rum de Boston; aussi : Rum de Lafayette, à vendre par
7 oct EASTMAN & FRERES,

MACHOIRES—5 Boucauts, fumé et en bon état à vendre par EASTMAN & FRERES,
7 oct Vieille Levée, No. 30

CORDAGE—500 Rouleaux Corde de Manille, grosseurs assorties ; 50 do de Russie : 15 aussières, 50 rouleaux corde du Nord, 100 pièces toile à voile, en débarquement et à vendre par
HARROD & QUARLES,
7 oct Rue de la Douane, No 24

10,000 BOISSEAUX de Sel (Turks-Island) à vendre par
HARROD & QUARLES,
7 oct rue de la Douane, no 24

PORC & WHISKEY—300 barils mess supérieur. MOPO ; porc en magasin.
30 Barils Whiskey rectifié, en débarquement du chaland, et à vendre par
ORAIN & MIGNON,
7 oct No. 7, Nouvelle Levée.

CHECKS—Sur Philadelphie à vue, à vendre par
(7 oct) KOHN, DARON & Co

EFFETS VOLES.

IL a été volé, samedi, 1er. octobre, chez le soussigné, rues Tchoupitoulas et Louise, entre 7 et 8 heures du matin, divers Bijoux, tels que boucles d'oreilles d'or, boucles de ceintures en or massif, bagues et autres bijoux de grande valeur ; le tout renfermé dans un sac en perles, garni en argent. Le soussigné offre une récompense honnête à quiconque lui remettra les objets ci-dessus désignés ; et prie les bijoutiers, ou orfèvres de retenir les dits objets en cas qu'ils leur seraient offerts en vente. Si les objets ci-dessus seraient remis au soussigné il ne sera fait aucune poursuite.
Nlle. Orléans, faubourg Delor. le 6 oct 1836.
7 oct—3 JULIEN BURET.

AVIS.—Messrs. John R. Pulley, R. Evans, et Albert Kutsman, acquéreurs des lots de terre dans la ville de Carrollton, vendus par moi, à l'encan, le 5 mars dernier, à l'Arcade, encoignure des rues Magazine et Gravier, sont priés de passer au bureau de M. Joseph B. Marks, notaire public, et remplir les conditions de la vente, autrement les dits lots seront vendus à leur folle enchère, dix jours après la date du présent avis.
JOHN M. BACH, encanteur.
5 oct—10

Dépôt de Voitures de la Louisiane.
Aux Nos. 46 et 48, rue Royale.

En débarquement—Un grand assortiment de Voitures, savoir : Barrouches à sièges, à dicky sur ressorts élyptiques; aussi léger idem pour un ou deux chevaux; Phaetons, stanhopes, doubles et simples; cabriolets, sulkies, &c., à des prix raisonnables. 6 oct

20 balles Toiles de Russie blanches et brunes, 5 do. Crash de Russie, en débarquement et à vendre par HARRISON, BROWN & Co.
8 oct 47, rue Bienville

POUR LA MOBILE.
Le bateau à vapeur JAMES MONROE, capitaine Dunlevy, partira du Rail-Road pour le port ci-dessus et autres ports intermédiaires, dimanche prochain le 9 courant, à 9 heures du matin. Pour frêt ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à V. DEJOU.
9 oct—2 rue de Chartres No. 100

POUR CHARLESTON—La goëlette William partira le 12 courant, pour frêt de 250 barils s'adresser à EASTMAN & FRERES,
7 oct Vieille Levée, no 30

POUR VELASCO & BRAZORIA—La belle goëlette doublée et chevillée en cuivre COL. FANNIN, capitaine Thompson, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour la balance du frêt ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue St. Louis, ou à JOHN CROSBY,
6 oct rue du Camp, No. 38.

POUR PHILADELPHIE.—Le 6 courant. Le Paquebot-navire John Sergeant, capitaine C. Vandyke, ayant les 3/4 de sa cargaison engagée, partira positivement comme ci-dessus.—Pour frêt ou passage ayant des emménagemens supérieurs, s'adresser à bord vis-à-vis la halle aux légumes, ou à JAMES REED & Co,
No. 35, rue Royale.
Le J. S. monte la Delaware en remorque.
5 oct

POUR LE HAVRE—Le navire bien connu, MOZART, capitaine Welch, partira pour le port ci-dessus. Pour frêt s'adresser à L. MILLAUDON.
5 oct—6 78, rue du Canal

POUR NEW-YORK—Le navire fin voilier CRESCENT, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Nesbitt, partira samedi prochain. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue de l'Esplanade, ou à HARRISON, BROWN & Co,
6 oct No. 47, rue Bienville

Pour la Baie de Galveston—La belle goëlette KOSCIUSKO, capitaine J. Burns, partira le 8 du courant, pour un frêt de 50 barils, a de beaux emmenagemens, pour fret ou passage s'adresser à bord vis-à-vis la rue Toulouse, ou à JAMES REED & Co,
5 oct No 35 rue Royale.

POUR BALTIMORE.
LE beau brick fin voilier PILGRIM, partira positivement le 8 courant. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à HARROD & QUARLES,
4 oct No. 24, rue de la Douane.

POUR MATAMOROS—La fine goëlette HALCYON, capitaine Dickenson, partira incessamment pour le port cidessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
1 oct M S CUCULLU, LAPEYRE & Co.

VOLTIGEURS ATTENTION!!!
La compagnie prendra les armes dimanche, 9 du courant, à 6 heures et demie du matin, rendez-vous ordinaire : équipement complet, pantalon blanc et ponpon.
Par ordre du capitaine, M. SOUDES, Sergt-major.
Le but de cette sortie étant pour un tir à la cible, les camarades sont invités à être exacts. 7 oct

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans.—Je certifie par le présent, que le 29 août 1836, jugement a été enregistré dans cette Cour dans le procès de L. Muh vs. sa femme Adélaïde Bozonier, dans les mots et termes suivants, savoir :
No. 9469—Louis Muh, vs. Adélaïde Bozonier, sa femme.
Décrét.—Il est ordonné, adjugé et décrété, que le dit jugement du 13 avril 1836, soit final, qu'une séparation de corps et de biens soit prononcée entre les parties. Que la défenderesse, Adélaïde Bozonier, recouvre de son mari Louis Muh la somme de seize cents piastres ($1600) le montant par elle apportée en mariage; et qu'elle paie les frais du procès.
Nouvelle Orléans, 3 oct. 1836
(Signé) C. MAURIAN, Juge.
L. S. En foi de quoi, j'y ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle Orléans, ce cinquième jour d'octobre de l'année de notre Seigneur, mil huit cent trente six et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, la soixante-unième.
7 oct—3 ARMAND PITOT, greffier.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves.—Succession de Richardet.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Auguste Favre, curateur de la succession de feu Aimé Richardet, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte et le dit curateur déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité.
Par ordre de la cour, W. F. C. DUPLESSIS, Régistr des Testamens.
7 oct

PAROISSE D'ORLEANS.—Succession de Hope.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par James Hope, curateur de la succession de feu David Hope, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte, et le dit curateur déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité. Par ordre de la cour.
7 oct W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Test.

Egaré.
DIMANCHE, le 25 courant, un cheval baie, ayant sa crinière coupée, à l'exception d'un petit bout près de la tête ; il a une tache blanche sur un des côtés, occasionnée par la selle.—Une récompense honnête sera payée à quiconque le ramènera aux écuries de M. Préval, rue Royale. 7 oct—3

AVIS,
Commission du Chemin à Coulisse du Washington.
LA Compagnie recevra des soumissions pour la confection du Rail Road projetté qui doit aller de la rue des Champs Elysées à la Terre aux Boeufs, à la charge par les contracteurs de fournir tout le nécessaire, (à l'exception seulement des rails qui devront leur être fournis par la compagnie) et à la charge encore par les dits contracteurs de confectionner le tout.
Le devis des matériaux à fournir est déposé au bureau de la Compagnie, encoignure des rues Orléans et Royale.
6 oct J. A. DUREL, Secrétaire.

LES propriétaires de l'habitation ci-devant Delaronde, donnent avis que tous les animaux qui seront désormais trouvés sur la dite habitation, sur le chemin public ou sur la Levée, pour y paturer, seront arrêtés, envoyés chez le syndic et rendus responsables pour tous les dégâts qu'ils y commettent.
6 oct—3

TOILE D'EMBALLAGE &c.—200 pièces toile d'emballage, 250 rouleaux de corde, à vend. par
6 oct T. BARRETT & Co.

SAVON—200 Caisses savon de James Black & Co en débarquement de l'ex-navire Mona, et à vendre par W. E. HEWES & Co.
6 oct—6 No. 34, rue Poydras.

BANQUE DE CARROLLTON.
CETTE Institution tire sur le Nord à 75 jours de date et 1½ pour cent d'escompte.
JOHN NICHOLSON
6 oct Caissier.

ON désire louer une bonne cuisinière, ou un bon cuisinier, ayant de bonnes recommandations. S'adresser rue de la Douane, No. 82 5 oct—3

LETTRES DE CHANGE, sur Paris, Londres et New-York.
9 oct—3 WM. NOTT & Co.

LETTRES DE CHANGE sur France, à vendre par A. St. GEORGES
5 oct No 52, rue Royale.

CHECKS sur la Mobile à vue, à vendre par
5 oct J. R. ST. JOHN, GREGORY & Co.

DRAPS POUR NEGRES—12 balles Drap pour nègres, d'une fabrique très supérieure, vendre par
5 oct FORSYTH, GOODWYN & Co.

VINAIGRE—50 barils Vinaigre, à vendre par
5 oct ROBT. H. WHITE, 25, rue Magazine.

A VENDRE—68 tonneaux Bois de Campêche.—S'adresser au No. 66, Vieille Levée.
5 oct—3

CREPES—Cent pièces crêpe écarlat, ayant droit au drawback, en débarquement et à vendre par
4 oct KOHN, DARON & Co.

KERSHWASSER—Cinquante douzaines supérieur en débarquement et à vendre par
4 oct KOHN, DARON & Co.

TRAITES sur Londres, Paris et Philadelphie, à vendre par
4 oct KOHN, DARON & Co.

WHISKEY Rectifié en magasin et à vendre par JOSEPH LANDIS,
4 oct 14, rue Poydras.

TRAITES sur New York et Paris, à vendre par
4 oct A. QUERTIER & ALBERT.

LETTRES DE CHANGE sur Londres et Paris, achetées par
4 oct M. DE LIZARDI & Co.

TRAITES sur Paris, à vendre par
14 sept CUCULLU, LAPEYRE & Co.

MAIRIE DE LA N. ORLEANS.
CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la première municipalité, avis est donné que vendredi 14 du courant, dans le quatrième district de ladite municipalité, il sera procédé à l'élection d'un alderman en remplacement de Mr. A. Pitot, démissionnaire. Ladite élection aura lieu chez M Jh. Sauvinet, rue de l'Hopital No. 124, depuis 9 heures du matin, jusqu'à 5 heures de l'après midi. Sont nommés juges inspecteurs, MM. Jh. Sauvinet et A. Castillo, et greffier, Mr. P. A. Rousseau. D. PRIEUR, maire
4 oct.

C. A. FESSARD, ouvrira incessamment à son domicile, rue Bourbon, No. 185, près de la rue St. Pierre, un cours-pratique, de tenue de livres en parties doubles, de 6 à 8 heures du soir.
Il donne aussi des leçons en ville, et il peut encore tenir quelques jeux de livres. 4 oct—4

UN bon barbier trouvera de l'emploi en s'adressant à l'établissement encoignure des rues Conti et Exchange. 4 oct—3

SANGSUES.
AVIS—Le soussigné tient constamment un assortiment de Sangsues de la première qualité, qu'il offre en détail, et lorsque l'on le désire il les applique lui-même. E. DONNELLY, rue Bourbon, No. 5
Sept—

AVIS—Les livres de souscription du Rail Road de Washington, sont ouverts tous les jours depuis 9 heures jusqu'à 3 heures P. M. au Bureau de la Compagnie d'Assurance du Théâtre d'Orléans.
1 oct J. A. DUREL, Sect.

Ventes à l'Encan.

PAR WM. FLOWER.
IL sera vendu à la Presse de Frèret Frères, dans la rue Carondelet, vendredi, 7 octobre, à 5 heures de l'après midi, environ 50 balles de coton avarié, pour compte de qui il appartiendra
Conditions : comptant. 7 oct

PAR H. J. DOMINGON.
IL sera vendu, le samedi, 15 octobre, à midi précis, à la Bourse,
16 BEAUX TERRAINS,
Situés dans le faubourg Washington, bornés par les rues Clouet, Moralès et Urquhart, et en face des chantiers de la 3me. municipalité. 9 des dits terrains ayant 31 pieds de face à la rue Clouet sur 117 pieds, 10 pouces et 4 lignes de profondeur, et les 4 autres ayant 29 pieds 5 pouces, face à la rue Urquhart, sur une profondeur de 170 pieds 6 pouces. Les dits terrains sont à proximité et très élevés et propres au jardinage.
PLUS :
2 Superbes Terrains, dans le faubourg Montégut, situés dans les rues Amour, Montégut et Crapé ; deux des dits terrains mesurent 31 pieds, 11 pouces, 2 lignes face à la rue Montégut, sur 138 pieds, 6 pouces de profondeur, et l'autre 30 pieds face à la rue d'Amour, sur 110 pieds de profondeur.
Conditions, à la vente. 7 oct—9

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, samedi, 8 du courant, à midi et demi, à la Bourse Hewlett, encoignure des rues Chartres et St. Louis,
70 ACTIONS—au fonds capital du Chemin à Coulisses de Pontchartrain.
Conditions : payables comptant; le 12 du courant, au moment du transfer, ou à un crédit de 30 jours en billets tirés et endossés à la satisfaction du vendeur.
7 oct

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, samedi, 8 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Conti, No. 29, Draps, indiennes et autres marchandises françaises. 7 oct

PAR JOHN M. BACH.
IL sera vendu, vendredi, le 7 octobre 1836, à midi, à la Bourse Hewlett,
72 LOTS DE TERRE,
Situés dans la ville de Carrollton, compris dans les islets No 10, 12 et 31, selon le plan maintenant exposé à la Bourse.
Conditions, à la vente. 5 oct

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, vendredi, 7 du courant, à 4 heures et demie de l'après midi dans les magasins rue Bourgogne, entre les rues Toulouse et St. Pierre,
200 Barriques Vin de Bordeaux,
Conditions : de $150 à $300, 60 jours, au dessus de $300 à $500, 4 mois, et au dessus de $500, 6 mois de crédit. 6 oct

PAR FERNANDEZ & WHITING.
VENDREDI, 7 octobre, à 4 heures P. M. il sera vendu au chantier de Harrod & Quarles, vis-à-vis la ville, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, les matériaux suivants, appartenant au navire Gloucester, et à vendre pour compte de qui il appartiendra,
Environ 60 brasses de chaine de 1 1/4 de pouce, les restes de deux petites haussières,
Une cabanne à feu, 2 pompes en bois et accoutremens, et une quantité de vieux cuivre.
Conditions : comptant. 6 oct

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, vendredi, 7 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett,
Un nègre nommé William, âgé de 22 ans, depuis 3 ans dans le pays ; arrimeur et domestique de maison.
Un nègre nommé John, âgé de 24 ans, depuis son enfance dans le pays, arrimeur, cocher, conducteur, cuisinier, domestique de maison, parlant l'anglais, le français et l'espagnol.
Le nègre Henry, âgé de 17 ans, créole, domestique de maison, bon sujet.
La négresse Emma, âgée de 33 ans, bon sujet, cuisinière, excellente blanchisseuse, repasseuse, avec son enfant Victor, âgé de 3 ans.
Une négresse nommée Félix, âgée de 9 ans.
Une négresse nommée Anne, âgée de 14 ans, domestique de maison et gardienne d'enfants.
Tous ces esclaves sont pleinement garantis.
Conditions : moitié payable comptant et le reste à 6 mois ; en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés pardevant M. L. T. Caire, notaire. 6 oct.

PAR B. BOUNY.
IL sera vendu, le vendredi 7 Octobre 1836, à onze heures précises, à la Bourse Hewlett
Un Lot de Terre de grande valeur, situé au faubourg Washington, dans l'îlet compris entre les rues d'Amour, Crapé et Montégut.
Treize Lots de Terre, situés au faubourg Franklin, dans les îlets 12 et 14, mesurant 30 pieds de face sur la rue des Champs Elysées sur 105 de profondeur. Ces terrains ont une grande valeur en raison de leur proximité de l'hôpital Luxenberg.
Huit Lots de Terre, situés au faubourg Marigny dans le carré No. 15, borné par les rues des Champs Elysées, des Français, St. Jean Baptiste et Girod, et dans le carré No. 14, borné par les rues des Champs Elysées, des Français, St. Jean Baptiste et St. André.
Deux Lots de Terre, situés au faubourg Franklin, dans le carré No. 12, borné par les rues des Bons Enfans, Morales, France et Lesseps.
Huit Lots de Terre, situés au faubourg Marigny dans le carré No. 102, borné par les rues des Champs Elysées, des Français, de l'Espérance et de la Loi.
4 Lots de Terre, situés au faubourg Franklin, dans le carré No. 5, borné par les rues des Champs Elysées, Marigny, St. Jean Baptiste et St. Avide.
Un Lot de Terre, situé au faubourg Washington dans le carré No 15, borné par les rues Louisa, Piété Morales et Urquhart.
12 Lots de Terre, situés au faubourg Washington, dans le carré borné par la promenade Lafayette, et les rues de Port, St. Avide et Prosper.
6 Lots de Terre, situés au faubourg Franklin, dans le carré No. 22, borné par les rues d'Espagne, de la Vertu, de la France et par la promenade Washington.
3 Lots de Terre, situés au faubourg Washington, dans le carré borné par les rues Macarty, Barthélemy, des Bons Enfans et d'Amour.
Les conditions, qui sont fort avantageuses, seront annoncées au moment de la vente. 5 oct

PAR H. DOMINGON.
A VENDRE—Samedi prochain 8 du courant, à la Bourse Hewlett, à midi,
DIX BEAUX TERRAINS,—situés au faubourg Pontchartrain, mesurant chacun trente pieds français de face au chemin du Bayou, sur une profondeur de cent cinquante pieds français. Ces terrains font face à la grande route St. Jean, à la rue des Florides et Mûriers et sont situés sur le côteau le plus élevé de ce faubourg. Le terrain de l'encoignure sera vendu avec une partie des établissemens qui se trouvent sur la dite terre ; le tout est parfaitement entouré en pieux neufs. Le plan sera exposé à la Bourse deux jours avant la vente.
Conditions, au moment de la vente. 5 oct—4

PAR JOHN M. BACH.
IL sera vendu vendredi, 7 octobre 1836, à midi, à la Bourse Hewlett,
L'esclave LOLO, un mulâtre âgé d'environ 20 ans, bon domestique de maison, créole du pays, et garanti contre les vices et maladies prévus par la loi.
4 octobre

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu mardi, 11 du courant, à 10 heures du matin, au no. 22, rue Julie,
Un grand assortiment de meubles et baterie de cuisine, qu'on pourra examiner lundi, le 10 du courant.
Conditions, à la vente. 4 oct

PAR E. FORSTALL & Co.
VENDREDI, 14 octobre 1836, à midi, il sera vendu à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, un Bateau de 29 pieds de long, sur 4 1/2 de large, avec ses mâts et voiles, et une seine de 80 brasses qui se trouvent au bas du bayou St. Jean, chez Mr. Pierre Fauchi.
Conditions de la vente : comptant. 3 oct

PAR E. FORSTALL & Co.
Bureau, no. 40, rue du Camp.
Propriétés de valeur dans le faubourg Pontchartrain.
VENDREDI, 7 octobre 1836, à midi, il sera exposé en vente à l'encan, à la Bourse d'Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, trente six lots de terre situés au faubourg Pontchartrain, dans le voisinage immédiat de la rue de l'Esplanade et le chemin du Bayou (Grande route St. Jean) lesquels lots sont désignés par les numéros un à trente-six inclusivement et mesurent chacun trente pieds de face sur cent cinquante pieds de profondeur, mesure française. Les lots numérotés de un à seize forment l'îlet borné par les rues des Florides, Maurepas, des Sauvages et Campement, chaque lot traversant l'îlet, et faisant face aux rues des Florides et Maurepas, les lots numérotés de dix sept à trente inclusivement formant l'îlet borné par les rues des Florides, Maurepas, du Mystère et Campement, chaque lot traversant l'îlet et faisant également face aux rues des Florides et Maurepas et les lots numérotés de 31 à 36 inclusivement font face à la rue Maurepas, et traversant l'îlet jusqu'à la rue Fortin, à laquelle ils font également face, le tout conformément à un plan fait par L. Surgi, architecte et déposé à la Bourse. Ces lots sont très élevés et n'exigent conséquemment aucun remblaiement; ils conviennent parfaitement pour des résidences d'été. Les personnes qui désirent acquérir des propriétés dans ce faubourg sont invités à examiner leur situation avant la vente.
Conditions de la vente: 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale.
N B—Les actes de vente seront passés pardevant H. Pédesclaux, notaire public, aux frais des acquéreurs. 3 oct—5

PAR J. LE CARPENTIER.
IL sera vendu, vendredi 7 du courant, à midi précis, à la Bourse de Hewlett :
Un Terrain situé au faubourg Franklin, près cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Mandeville, Marigny, St. Jean Baptiste, et Girod, ayant 40 pieds de face à la rue Mandeville, sur 120 pieds de profondeur.
Deux lots de terre situés au faubourg Washington, désignés par les Nos. 1 et 2 de l'ilet No Le lot No. 1 mesure 26 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue St. Ferdinand, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Urquhart.
Le lot No. 2 tient au précédent et est de même dimension.
Conditions : pour le terrain situé au faubourg Franklin, l'acquéreur se rendra responsable d'une somme de $145, 66 et. payable en deux termes égaux, les 10 janvier et 10 mai 1837, et la balance comptant. L'acte de vente se passera pardevant A. Ducatel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
Pour les terrains situés au faubourg Washington, l'acheteur se rendra responsable d'une somme de $525, payable en trois termes égaux, les 15 mars 1837, 15 septembre 1837, et 15 mars 1838, et la balance comptant. L'acte de vente se passera pardevant Jh. Cuvillier, not. pub., aux frais de l'acquéreur 5 oct

Banque de Carrollton.
AVIS est par le présent donné aux actionnaires de cette Banque, qu'un versement de cinq piastres par action sera dû, et que le paiement en sera exigé le 15 du courant.
3 oct JOHN NICHOLSON, caissier.

A VENDRE—Une négresse âgée d'environ 25 ans, avec son fils âgé de 4 ans; elle est une excellente blanchisseuse et repasseuse, et domestique de maison de confiance; elle se comporte bien. S'adresser au no 47, rue Bienville 3 oct